

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 mai 2018

EQUILIBRE DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET ALIMENTAIRE - (N° 902)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° 529

présenté par

M. Viala, M. Dive, M. Nury, M. Pierre-Henri Dumont, M. Bazin, M. Fasquelle, Mme Corneloup et
M. Ferrara

ARTICLE 2

Supprimer l'alinéa 9.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Tout ce projet de loi consiste à renforcer l'organisation en filières et à promouvoir le rôle et la place des organisations de producteurs. Il est donc incohérent de prévoir des sanctions individuelles portant sur les producteurs pour lesquels les mécanismes proposés – au niveau individuel, présentent un très fort niveau de complexité.